

L'ÉCHO DE NUAILLÉ

Le Mot du Maire



Pour la première année,

Monsieur le Maire
a offert ses vœux
à la population de Nuaillé.
Plus de 130 personnes
ont pu apprécier le diaporama
relatant les 4 premières
années du mandat.

Notre écho, comme vous pouvez le constater, a pris de la couleur avec l'arrivée du printemps.

Son élaboration et son édition sont le fruit d'un travail réalisé conjointement par la commission communication et le personnel communal. Cela est une première, et toujours dans un souci d'économie, nous améliorons la rentabilité du photocopieur.

En ce qui concerne le budget 2012, vous observerez dans ce document que nous réservons la part la plus importante dans l'investissement d'un bâtiment multiservices : cantine scolaire, activités périscolaires.... La réalisation de ce projet, souhaité depuis plusieurs années, reste néanmoins conditionnée à l'octroi d'une subvention d'état (DETR). Sans cette aide, le budget de la commune ne pourra pas supporter cette dépense et celui-ci sera différé. Malgré les difficultés rencontrées avec la diminution des dotations de l'état, il nous paraît important d'avoir des projets pour assurer notre développement. Nous connaîtrons la décision avant les vacances d'été.

Le vif succès du 27ème semi-marathon du Massif Forestier de Nuaillé est relaté en photos dans les pages suivantes. Bravo et merci à tous les membres de l'association « Les Foulées Nuaillaises », aux nombreux bénévoles ainsi qu'à tous les partenaires de cette manifestation.

Un rappel des dates des manifestations des mois à venir est sous cet article. Ces événements contribuent à mettre en valeur notre cadre de vie. Alors, répondez à ces invitations et venez apprécier notre environnement verdoyant.

Hormis ces grands évènements, la commune de Nuaillé est peu citée dans les journaux locaux. Cet état de fait est dû à une absence de correspondants locaux à Nuaillé. Alors si le cœur vous en dit...

Enfin, avant de vous laisser découvrir le contenu de cet écho, permettez-moi de vous encourager avec cette phrase :

« Que ces beaux jours ensoleillés vous soient porteur d'énergie et de renouveau ».

Marc Mauppin

SOMMAIRE

- EDITO
- INFOS COMMUNALES
- BUDGET 2012
- LE TRIMESTRE EN PHOTOS
- VIE ASSOCIATIVE
- DIVERS
- ETAT CIVIL

DATES A RETENIR

Election Présidentielle 22 Avril et 6 Mai Elections Législatives 10 et 17 Juin Assemblée Générale Croisée des Saveurs 27 Avril Rando semi-nocturne 28 Avril 24 Mai Club des Aînés Fête de la musique 09 Juin Fête de l'école publique 16 juin Kermesse de l'école privée 23 Juin 1er Juillet Décasport Passage du jury maisons fleuries 1ère semaine de Juillet

VIE MUNICIPALE

_	Conseil	Munici	pal du	6]	anvier	2012

\$ Fonctionnement du conseil

Démissions de Mme Estelle de RENGERVE, Adjointe, et de Mme Patricia BARBEAU, conseillère municipale. En conséquence de quoi, l'effectif municipal passe de 15 à 13 membres.

♥ Urbanisme – Voirie - Assainissement

Monsieur Didier AUGER, Adjoint:

donne communication des autorisations d'urbanisme déposées en Mairie (2 déclarations préalables, 1 permis de construire et 3 certificats d'urbanisme) ;

informe des modifications du Code de l'Urbanisme entrant en vigueur les 1er janvier et 1er mars 2012

♥ Bâtiments communaux - Environnement

Les travaux d'élagage, après consultation, sont attribués à M. Jean-Pierre Coulonnier (St Pierre des Echaubrognes), pour un montant de 4 712,24 € TTC.

∜ Vie associative – Jeunesse et Sports

Versement, au profit de Familles Rurales, du solde de la subvention au titre de l'activité de restauration scolaire 2010/2011, d'un montant de 3 756,74 €

♥ Communication – Culture

Présentation de la maquette du Guide annuel 2012, réalisée en association avec l'Ecrivain Public.

♥ Finances

Admission en non-valeur de recettes irrécouvrables, pour un montant de 1 076,40 €.

Acquisition, après consultation, d'une tondeuse autoportée auprès de la société Emeraude-Modis, de marque Kubota et d'un montant de 14 112,80 € TTC.

Communication de l'état des restes à réaliser (dépenses d'investissement engagées mais non mandatées), qui s'établit à un montant total de 297 575,00 €.

♦ Intercommunalité

Le conseil municipal approuve le transfert de siège de la Communauté d'Agglomération du Choletais qui, désormais, sera à l'Hôtel de Ville de Cholet lequel, de ce fait, devient également Hôtel d'Agglomération ; en revanche, le conseil refuse de porter à 20 le nombre de représentants de la Ville de Cholet au sein du Conseil de Communauté.

\$ Informations diverses

- Au 1^{er} janvier 2012, les chiffres actualisés de la population légale de la commune de Nuaillé s'établissent de la manière suivante : Population municipale 1 339

Population totale 1 339
Population totale 1 364

- Opérations de recensement du 19 janvier au 18 février 2012, réalisées par 3 agents recenseurs et coordonnées conjointement par la commune et l'INSEE.
- Etat Civil Statistiques 2011 (en italiques : données 2010) :

NAISSANCES	19 <i>(23)</i>
DECES	5 (2)
MARIAGES	4 (6)

- Communication du planning des séances de conseil municipal pour l'année 2012.
- Vœux de Monsieur le Maire et du conseil municipal : Salle de la Vallonnerie, vendredi 20 janvier 2012, à 18h 30.

_____ Conseil Municipal du 23 Janvier 2012

Approbation par le conseil municipal de la construction d'un Equipement Multiservices, dans le secteur de la Vallonnerie. D'un montant estimatif de 1 433 718,00 € HT (études et travaux), cet Equipement aura pour vocation de recevoir, sur un même site, le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs. Au titre de son financement, il est sollicité auprès de l'Etat une subvention d'investissement la plus élevée possible.

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 10 Février 2012

♥ Fonctionnement du conseil

Election de Mme Françoise POTIER, en qualité de 4ème Adjointe, de Monsieur Didier AUGER en qualité de conseiller communautaire titulaire et de Mme POTIER en qualité de conseillère communautaire suppléante.

Modifications de la composition de certaines commissions communales et de la représentation de la commune auprès du CSI Choloro'fil.

♥ Urbanisme – Voirie - Assainissement

Monsieur Didier AUGER, Adjoint:

donne communication des autorisations d'urbanisme déposées en Mairie (2 déclarations préalables, 1 permis de construire et 2 certificats d'urbanisme);

informe de l'état d'avancement des travaux de voirie et d'éclairage public de la 1ère tranche de la ZAC de Guignefolle, des futurs travaux réalisés par la CAC sur la commune pour la modernisation de la collecte des eaux usées et du programme d'entretien annuel de la voirie.

Approbation par le conseil municipal:

du partage du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les Zones d'Activités Economiques situées sur le territoire de l'Agglomération;

de l'acquisition par la commune, auprès de la Communauté d'Agglomération du Choletais, d'une parcelle de terrain située dans la Zone d'Activités de la Caille, moyennant le prix d'un Euro.

Bâtiments communaux - Environnement

Le conseil municipal décide de dénommer des ronds-points de la manière suivante : « Rond point du Boulingrin » (giratoire en entrée Ouest/RD 960), « Rond point Saboulard » (giratoire route de Mazières en Mauges/RD 200) et « Rond point des Chrysanthèmes » (giratoire en entrée Est/RD 960).

Monsieur Bernard PINEAU, Adjoint:

informe que le Bureau d'études A+B sera missionné pour aller à la rencontre des agriculteurs dans le cadre de l'inventaire de la Biodiversité et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme;

fait part du souhait de M. et Mme Grimault de faire l'acquisition, auprès de la commune, d'une emprise foncière en entrée d'agglomération;

♥ Vie associative – Jeunesse et Sports

Monsieur Patrick CHEVALIER, Adjoint:

informe qu'une salle de l'ancien presbytère sera mise à disposition de l'association théâtrale;

fait part de dégradations intervenues au Foyer des Jeunes;

Bétoine-Stachis officinalis

♦ *Informations diverses*

- Demandeurs d'emploi au 15/01/2012 (* Pour mémoire, au 15/04/2011) :

Nombre de demandeurs	70	61 *
Hommes	32	26
Femmes	38	35
Indemnisables	55	53
Non indemnisables	15	8

- La commune de Nuaillé a accueilli, du 28 février au 11 mars 2012, à l'Espace Culturel de la Boissonnière une exposition itinérante, organisée par l'Office de Tourisme du Choletais qui retrace, par une cinquantaine de clichés, le concours du circuit des épouvantails qui a eu lieu l'été dernier, sur les 13 communes de l'Agglomération.
- M. Marc BEAUPERIN, agent technique communal, a fait valoir ses droits à la retraite. En vue d'assurer son remplacement, prévu en mai prochain, il sera procédé à la déclaration de vacance ainsi qu'au lancement de l'offre d'emploi correspondante.
- Afin de rendre plus explicites les enjeux et les modalités de mise en œuvre du Plan Climat Energie Territorial, il sera proposé aux élus de Nuaillé, en ouverture d'un prochain conseil municipal, une intervention d'un représentant de la CAC en charge de ce
- Relèvement du taux réduit de la TVA au 1er janvier 2012, qui passe de 5,5 % à 7 %. Sont concernées les redevances d'assainissement et de modernisation des réseaux de collecte, les redevances facturées dans le cadre du SPANC et, plus généralement, les prestations relatives à l'eau (à l'exclusion de l'eau potable stricto sensu): contrats de gérance, entretien, curage de réseau, relevé de compteurs ...



Dans le cadre de son travail sur la biodiversité, le C P I E Loire et Mauges (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) nous fait partager quelques photos de plantes trouvées sur le territoire de Nuaillé. A vous de les retrouver dans le bulletin. Et ensuite sur le terrain...

Fritillaire Pintade Fritillaria Méléagris

BUDGET 2012

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 30 mars dernier, a adopté le Budget Primitif 2012.

Principal document budgétaire, le Budget Primitif retrace, au titre de l'exercice comptable, l'ensemble des dépenses correspondant aux actions prévues par la commune et l'ensemble des recettes destinées à les couvrir.

Pour l'année 2012, la section de fonctionnement s'équilibre à 1 164 800 €

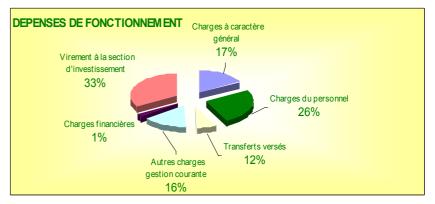
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent, hors prélèvement et dépenses imprévues, à 498 € par habitant (contre 539 € pour le budget primitif 2011).

Dans un contexte d'incertitudes, la commune de Nuaillé s'engage à modérer l'ensemble de ses charges afin de conserver un taux d'épargne suffisant pour financer ses investissements.

Par grands domaines, il est prévu de dépenser sur la base de 100 € :

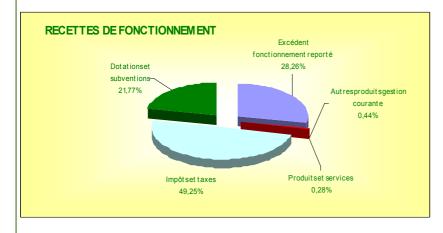
- ⇒ 28,20 € en charges à caractère général ;
- **3** 42,77 € en charges de personnel ;
- **2**6,33 € en autres charges de gestion courante ;
- ⊃ 2,21 € en charges financières ;
- **⊃** 0,49 € en charges exceptionnelles.

Charges à caractère général	191 400,00
Charges du personnel	290 300,00
Opérations d'ordre entre sections	79 000,00
Autres charges gestion courante	178 750,00
Charges financières	15 000,00
Virement à la section d'investissement	382 000,00



L'épargne brute, constituée de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, s'élève à 382 000 €, soit une progression de 74 % par rapport à l'autofinancement dégagé au budget primitif 2011, qui était de 218 800 €. Cette progression s'explique par une diminution sensible des dépenses réelles de fonctionnement et une affectation plus conséquente du résultat cumulé de la section de fonctionnement..

Les recettes de fonctionnement



Excédent fonctionnement reporté	325 065,00
Autres produits gestion courante	5 100,00
Produits et services	3 200,00
Impôts et taxes	566 500,00
Dotations et subventions	250 400,00

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement caractérisées par :

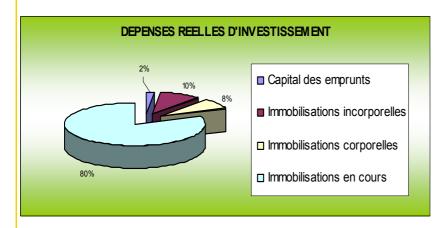
- Un gel en valeur, et une non indexation sur l'inflation, des dotations de l'Etat;
- Une diminution des dotations communautaires ;
- Une revalorisation de 2 % de l'indemnité allouée par La Poste au titre de l'agence postale communale (972 €/mois contre 950 €);
- → Une légère progression du produit de la fiscalité locale résultant, à la fois, d'une revalorisation des bases d'imposition et d'une augmentation de 1% des taux communaux, lesquels s'établiraient comme suit : Taxe d'Habitation 13,94 % (contre 13,80 %); Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 21,47 % (contre 21,26 %); la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties restant, quant à elle, inchangée : 40,00 %.

BUDGET 2012

Pour l'année 2012, la section d'investissement s'équilibre à 1 937 500 €

Les dépenses d'investissement

Emprunts et dettes assimilées	36 000,00
Immobilisations incorporelles	184 500,00
Immobilisations corporelles	149 500,00
Immobilisations en cours	1 567 500,00



Le montant total des dépenses réelles d'investissement (hors remboursement du capital) s'élève à 1 394 € par habitant (contre 655 € en 2011).

Les principaux investissements budgétisés sont :

- **⊃** La poursuite de l'élaboration du PLU (23 500 €)
- Les travaux de rechargement et de mise en sécurité de certaines voiries (40 000 €);
- **⊃** La réalisation d'aménagements paysagers en entrée d'agglomération (10 000 €);
- ⇒ La poursuite des études relatives au futur Equipement Multiservices (156 000 €) et sa construction (1 559 000 €);
- Amélioration des systèmes de chauffage à la Mairie (10 000 €) et à l'Ecole Publique (10 000 €);
- ⇒ L'acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée (14 100 €).

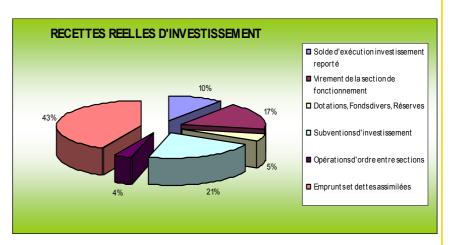
L'ensemble de ces dépenses témoigne de la volonté de la commune d'améliorer ses équipements, son cadre de vie et par là même, l'attractivité de son territoire. Des investissements spécifiques, tendant à réduire les consommations d'énergies, seront également réalisés (diminution de la durée d'éclairage public, installations de mode de chauffages moins énergivores...). Le niveau de subventionnement au monde associatif sera maintenu.

Les recettes d'investissement

Les recettes sont constituées essentiellement :

- **⊃** du prélèvement de la section de fonctionnement (382 000 €);
- de la récupération de la TVA via le Fonds de Compensation (43 000 €);
- → de diverses subventions et participations (Etat, Département de Maine et Loire, Communauté d'Agglomération du Choletais);
- ⇒ le recours à l'emprunt pour un montant de 648 925 €, étant précisé qu'il s'agit d'un emprunt d'équilibre, puisque son montant définitif ne sera connu qu'après réception des décisions d'attribution des subventions sollicitées;
- ⇒ de l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement (62 982.60 €).

Solde d'exécution investissement reporté	234 592,00
Virement de la section de fonctionnement	382 000,00
Dotations, Fonds divers, Réserves	115 983,00
Subventions d'investissement	477 000,00
Opérations d'ordre entre sections	79 000,00
Emprunts et dettes assimilées	948 925,00



LE TRIMESTRE EN PHOTOS













27ème Semi-Marathon





6

LE TRIMESTRE EN PHOTOS









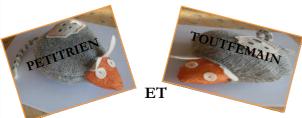




VIE ASSOCIATIVE



EXPOSITION



VOUS INVITENT A UNE EXPO

Samedi 12 mai 2012 Dimanche 13 mai 2012

de 10h à 12h et de 15h à 18h SALLE ABBÉ OLIVIER à la Boissonnière



Exposition d'objets
Faits main



BASKET

Présentation du Club : 260 licencié(e)s dont 60 de Nuaillé 25 équipes dont 10 équipes féminines 1 école de basket labellisée 6 arbitres

> Secrétariat : 06.38.67.45.22 Site du Club : atbb.fr Adresse mail :

avenir.trementinesbasket@wanadoo.fr

Inscriptions salle Audigane à Trémentines saison 2012/2013 Vendredi 11 mai de 18h 30 à 19h 30 Lundi 21 mai de 19h 00 à 20h 30 Vendredi 25 mai de 18h 30 à 20h 00



LE GOÛTER DE LA FÊTE DES MÈRES ET PÈRES LE 24 MAI 2012

salle de la Vallonnerie à partir de 14h00 Pensez à vous inscrire avant le 10 Mai 2012 chez Madame Tesson 02 41 62 72 26 ou chez Madame Potier 02 41 62 75 79

RECHERCHE DE STAGIAIRES

L'association Familles Rurales recherche des stagiaires en école professionnelle pour son activité cantine.

OFFRE D'EMPLOI

Pour la rentrée de septembre, l'association recherche une personne ayant un CAP petite enfance. Se renseigner auprès de Madame Catherine Gaborit : Tel 02 41 65 94 48

UN LOGO POUR LA CANTINE

Une trentaine d'enfants ont concouru pour créer un logo et donner un nom à la cantine scolaire.

Voici le logo réalisé avec des éléments pris dans différents dessins.

Tous les enfants qui ont participé ont eu un lot.



ESPACE LOISIRS ITINERANT

Une semaine sportive cet été avec l'Union d'Anjou

Du 30 Juillet au 3 août 2012

Salle Omnisports - Domaine sportif de la Roche Combrée

Vous avez entre 9 et 17 ans

Venez dès maintenant vous pré-inscrire

VIE ASSOCIATIVE





Appel aux jardiniers amateurs ou confirmés!

Pour la troisième année consécutive, le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil organise son Troc de plants

le **5** mai 2012 au Centre Culturel de la Boissonnière à Nuaillé de **9** h à 17h00.

Si vous souhaitez venir partager avec d'autres personnes vos plants, le temps est alors venu pour vous de préparer vos semis et vos plantations en godets. Le dépôt de plants étiquetés débutera le matin du 5 mai.

Cette année les thèmes retenus sont les oiseaux de nos jardins et les abeilles. La bibliothèque de Nuaillé et le CPIE Loire et Mauges nous accompagnent dans cette aventure.

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter :

Corinne Vinet
Animatrice Enfance/Famille
02.41.55.93.41.
enfance.chlorofil@wanadoo.fr

CHLORO'FIL ESCAPADES

Le 15 Septembre 2012, le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil, organise une animation au Château de la Crilloire sur le thème de l'eau..

Le groupe de pilotage recherche des personnes ou des associations possédant des compétences ou désirant travailler dans les domaines suivants: ponts, lavoirs, moulins à vent ou à eau, l'Evre, la vannerie, la flore et la faune des bords de rivière, sourciers.....

Vous êtes intéressé? Contactez le centre au 02 41 55 93 41 ou chlorofil@wanadoo.fr

ANIMATION JEUNESSE AVRIL

Le programme des vacances d'avril pour les 11-17ans au CSI Chloro'Fil, est disponible sur le site http://sites.google.com/site/jeunessechlorofil

Les inscriptions se dérouleront du samedi 24 mars au samedi 31 mars inclus. Au programme : journée cinéma, sortie au Parc Oriental de Maulévrier, fabrication d'un mikado géant, soirée jeux de société, sortie ferme de Nat, tournois de mölkky, tournoi de basket inter quartier, fabrication de bijoux et d'accessoires en fils d'alu, atelier photo ainsi qu'un local ouvert sur chaque commune! Venez nombreux, on vous attend!

CSI Chloro'Fil, 40 bis rue de la libération à Nuaillé. Tel. 02 41 55 93 41

jeunesse.chlorofil@wanadoo.fr













VIE ASSOCIATIVE

BADMINTON CLUB NUAILLÉ

Section jeunes Saison 2012-2013

Au cours de la saison 2011-2012, le badminton club de Nuaillé, nouvellement adhérent à la fédération française de Badminton a mis en place une section jeune.

Cette année nous a permis de découvrir les techniques de base mais aussi les valeurs du sport et même pour certains la compétition puisque nous avons participé à trois plateaux dont un organisé à Nuaillé le 30/03.

Avec une fréquentation moyenne de

12 jeunes sur 17 uniquement limitée par les dispenses médicales, la réussite de cette initiative nous amène à envisager la prochaine saison.

Pour 2012-2013 la section sera donc reconduite mais sur deux créneaux, le mercredi.

-de 16h00 à 17h30 pour les enfants nés en 2003-2002-2001

(possibilité d'inscrire des 2004 et des 2005 après test).

-de 17h30 à 19h00 pour les jeunes nés en 2001-2000-1999-1998

La répartition des jeunes sur les créneaux se fera en tenant compte du niveau de jeu, de l'âge et de la capacité d'accueil de notre structure. Un entraînement complémentaire sera proposé le vendredi de 17h30 à 19h00 aux compétiteurs.

La participation aux plateaux locaux sera prolongée et complétée par la participation aux tournois des jeunes du comité départemental.

Le montant de l'adhésion est fixé à 45 € en juin et de 50 € en septembre pour la saison

Si vous souhaitez prendre contact pour obtenir des informations complémentaires ou préinscrire votre enfant pour cette saison à venir, utilisez le site du club.

http://www.badminton-nuaille.com

Pour le BCN, le président Hubert Sionneau



A noter

Assemblée Générale de la Croisée des Saveurs le Vendredi 27 avril

salle de la Vallonnerie, Nuaillé, 20h30

Un concours de masques pour le carnaval, retrouvez les plus créatifs sur le site www.lacroiseedessaveurs.blogspot.com/

Horaires d'ouverture

3 rue du Breuil Lambert, 49340 Nuaillé Tél. 02 41 55 67 56

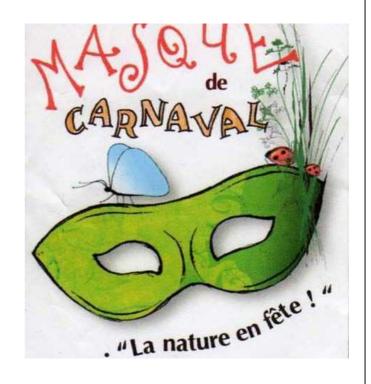
-lundi après-midi: 15h30 à 19h30

-du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30 - 15h30 à 19h30

-le samedi 9h30 à 13h - 15h30 à 19h30

-le dimanche matin 9h30 à 13h

E.mail croisee.des.saveurs@orange.fr



Et retenez dès à présent le samedi 8 septembre

Animations, Dégustations le matin

Pique-Nique géant ouvert à tous

VIE ASSOCIATIVE

FETE DE LA MUSIQUE



Chaque année, au mois de Juin, tous les styles musicaux sont à l'honneur grâce à la Fête de la Musique.

Organisée par le Comité des Fêtes « Nuaillé-Loisirs », la fête de la musique a gagné en popularité au point de devenir un évènement incontournable.

Samedi 9 juin, musiciens et mélomanes sont invités à descendre dans le vieux bourg de la commune pour applaudir débutants et virtuoses. Que vous soyez classique, pop,

jazz ou rock, vous êtes tous conviés à participer à un rassemblement de musiciens autour d'un repas « moulesfrites » préparé par le Relais des Biches.

L'édition 2012 de la fête de la musique sera une fois de plus l'occasion pour bien des groupes de tester leur musique en public. Une multitude de musiciens de tous styles se font pour l'occasion les témoins de la vitalité de notre village.

L'équipe de Nuaillé-Loisirs

Contacts: Karine LECLERC, 06.82.17.10.94 ou nuailleloisirs@gmail.com



Randonnée Pédestre Semi-Nocturne du 28 Avril 2012

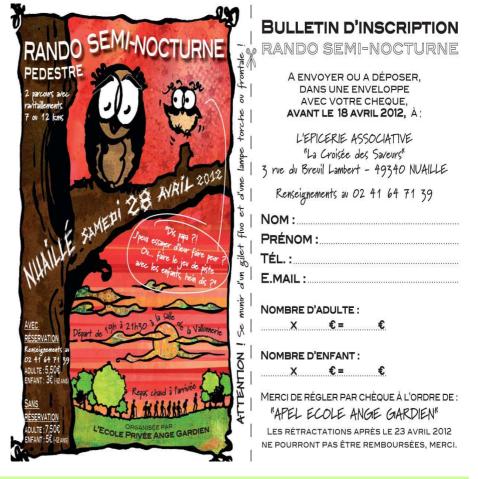
Venez parcourir 7 ou 12 kms en forêt et vous ravitailler sous un ciel étoilé!

Un repas chaud vous attend à l'arrivée.

En effet, l'association des parents d'élèves de l'école privée Ange Gardien vous donne rendez-vous le samedi 28 avril 2012 pour sa 4ème Randonnée Pédestre Semi-Nocturne dont le départ se fera, entre 19h00 et 21h30, à la salle de la Vallonnerie.

Les 2 parcours vous feront découvrir ou redécouvrir la forêt de Nuaillé.

Inscrivez-vous dès maintenant!



Nota:

Les organisateurs tiennent à remercier les propriétaires pour les autorisations exceptionnelles de passage sur les quelques sentiers privés empruntés lors de cette randonnée édition 2012.

L'école et le bureau APEL/OGEC comptent sur les marcheurs et leur sens civique pour respecter les lieux empruntés et veiller aux règles de protection de la nature. Ils rappellent enfin qu'il est interdit d'emprunter les chemins privés en dehors de cette manifestation.

UN CORRESPONDANT POUR NUAILLE

Vous aimez écrire, prendre des photos, rencontrer les autres, pourquoi ne deviendriez-vous pas correspondant de Nuaillé pour les journaux locaux ? Si vous êtes intéressé, prenez contact avec la mairie.

AVIS AUX JARDINIERS

Le CPIE LOIRE ET MAUGES

organise une manifestation
Les 23 et 24 Juin 2012

« Bienvenue dans mon jardin ».

Si vous jardinez au naturel
et si vous voulez partager vos expériences
prenez contact avec Monsieur Mary GERARD

Tel: 02 41 71 77 30 ou m-gerard@paysdesmauges.fr

Le frelon asiatique est sur notre commune!



L'automne dernier, à l'occasion de la chute des feuilles, un nid de frelons asiatiques a été mis à jour dans un arbre du Domaine Sportif de la Roche Combrée. Sa destruction a été confiée à la FDGON 49 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Nuisibles). N'hésitez pas à les contacter pour toute question ou demande d'intervention au 02 41 37 12 48



Extrait Arrêté Préfectoral

Les feux de plein air ou foyer à l'air libre sont interdits du 15 février au 30 avril et du 1er juin au 15 octobre.

BRUIT DE VOISINAGE

Les Travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- ◆ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ◆ Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00





Naissances

05/02/2012 Enzo MANISE rue du Grain d'Orge

16/02/2012 Méline RAMOS chemin de la Quintaine



Agathe TAMISIER

Marie-Thérèse VAY

06/02/2012 Claudine DAUDIER

29/02/2012

01/03/2012

23/03/2012 Yvonne CHARRIER



Euphorbe

CARSAT PAYS DE LA LOIRE

- ⇒ vous êtes hospitalisé et devez sortir bientôt de l'hôpital,
- ⇒ votre état de santé rend difficile certaines tâches de la vie quotidienne,
- ⇒ vous pouvez rencontrer le service social de l'hôpital pour organiser la mise en place d'un soutien à domicile,
- ⇒ de même si vous aidez un proche et souhaitez être accompagné,

n'hésitez pas, contacter:
Service social CARSAT
11 rue de la Rame
49930 Angers CEDEX 9
Tel 3646

SSR49Angers@carsat-pl.fr

12